Ministère de l'Intérieur.

CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

TENU A PARIS EN 1867.

RAPPORT ADRESSÉ A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
PAR M. SCHUERMANS, SUR LA QUESTION DE L'ORIGINE DES DOLMENS
ET AUTRES MONUMENTS DE PIERRES BRUTES.

Bruxelles.
IMPRIMERIE DE DELTOMBE,
RUE N.-D.-AUX-NEIGES, 38.



1868




SE TAIRE
E
FAIRE

Ministère de l'Intérieur.

CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

TENU A PARIS EN 1867.

RAPPORT ADRESSÉ A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
PAR M. SCHUERMANS, SUR LA QUESTION DE L'ORIGINE DES DOLMENS
ET AUTRES MONUMENTS DE PIERRES BRUTES.

Bruxelles.
IMPRIMERIE DE DELTOMBE,
RUE N.-D.-AUX-NEIGES, 38.

1868

CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

TENU A PARIS EN 1867.

Monsieur le Ministre de l'intérieur,

En m'honorant d'une mission scientifique au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques d'août 1867, vous avez bien voulu me charger, par votre lettre du 26 juin 1867, de vous adresser un rapport sur les résultats des discussions quant à la question de l'origine des monuments de pierres brutes.

J'ai l'honneur de vous transmettre ce rapport.

La question des dolmens et de tout ce qui s'y rattache a fait l'objet des discussions du Congrès pendant plusieurs séances :

Dimanche, 18 août. Exposition universelle, visite de la galerie de l'histoire du travail, où MM. de Mortillet, Worsaae, Francks, etc., ont donné des explications sur l'âge de la pierre depuis les cavernes jusqu'aux dolmens.

Mercredi, 21 août. Visite au musée de Saint-Germain où se trouvent des réductions des principaux dolmens de France, et les résultats des fouilles les plus récentes.

Vendredi, 23 août. Visite au monument mégalithique d'Argenteuil, allée couverte fouillée récemment par M. Leguay; elle se trouve sur les bords de la Seine à deux lieues de Paris.

Même jour, 7 1/2 heures du soir. Discussion de la question des monuments de pierres brutes (deux premiers alinéas).

Samedi, 24 août. Suite de la discussion sur les monuments de pierres brutes, qui n'a pu être épuisée la veille.

Lundi, 26 août. Visite au musée d'artillerie, où se trouve une magnifique collection de haches en pierre.

Mardi, 27 août. Ordre du jour, mais qui n'a pas été abordé, troisième alinéa de la question des dolmens, ainsi conçu : « Enfin, quels rapports ont pu exister entre cette population (de l'âge des dolmens) et les habitations lacustres dont l'industrie est analogue. »

J'ai beaucoup regretté d'être absolument empêché de continuer mon séjour à Paris pendant les trois dernières séances du Congrès (28, 29 et 30 août), qui, d'après son premier programme, devait être clôturé le 28 août.

Mais si mon rapport laisse à désirer et peut trouver quelque complément dans les discussions (qui seront publiées) des séances où je n'ai pu assister, j'aurai l'honneur, monsieur le Ministre, de vous envoyer ultérieurement une note supplémentaire.

Veuillez agréer l'expression de mes civilités les plus respectueuses et les plus empressées.

H. Schuermans,

Conseiller à la cour de Liége, membre correspondant de la commission royale des monuments.

Liége, 16 novembre 1867.

ANTIQUITÉ DES DOLMENS ET AUTRES MONUMENTS DE PIERRES BRUTES (1).

On avait remarqué sur les côtes de l'Océan, surtout en Angleterre et en France, des monuments en pierres brutes de grandes dimensions,

(1) Le présent travail essaye d'exposer l'état actuel de nos connaissances sur les dolmens, etc., et il est, avec quelques annotations personnelles, le résumé des travaux du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (2e session, Paris, août 1867), où s'est discutée notamment la question que voici :

« Les monuments mégalithiques sont-ils dus à une population qui aurait occupé successivement différents pays ?

« Dans ce cas, quelle a été la marche de cette population ? Quels ont été ses progrès successifs dans l'art et dans l'industrie ?

« Enfin, quels rapports ont pu exister entre cette population et les habitations lacustres. dont l'industrie est analogue ? »

(Le 3e alinéa de cette question, réservé pour une discussion spéciale, à la séance du 27 août, n'y a pas été traité.)

La question posée au Congrès de Paris parle de monuments *mégalithiques*. Cette expression n'est pas heureuse et ne paraît pas destinée à passer dans le langage scientifique : elle a été vivement critiquée, notamment par MM. Worsaae et Alf. Maury. La critique est fondée, car l'expression est à la fois trop restreinte et trop générale : trop générale,

celles-ci plantées debout, celles-là placées les unes sur les autres, celles-là enfin groupées en cercles ou disposées en alignements parallèles.

L'histoire écrite n'avait pas révélé en ces lieux la présence d'autres habitants que les Celtes ou Gaulois de César (*illorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*) (1).

De là un rapprochement presque inévitable dans l'état des connaissances d'alors: les dolmens, menhirs, peulvans, lichavens, cromlechs, allées couvertes, etc., étaient des monuments gaulois, et longtemps, bien longtemps, ces monuments portèrent le nom de monuments celtiques, ou druidiques (des druides, qui étaient les prêtres des Gaulois).

Il y avait pourtant une difficulté sérieuse qui eût dû faire obstacle à cette attribution.

Les monuments de pierres brutes sont tous, sans exception, situés sur des terrains presque dénués de végétation, dans des landes rocailleuses, souvent au milieu des rochers, au bord des fleuves, plus souvent encore au bord de la mer, où non-seulement il n'y a point d'arbres, mais où jamais il n'a pu y en avoir. Les environs sont nus, sablonneux, presque incultes ou stériles : en butte à la fureur des vents pendant l'hiver, ils sont, pendant l'été, brûlés par un soleil ardent..... Ainsi les décrivent les auteurs qui les ont visités.

D'autre part, César place le centre de la domination et du culte des

en ce qu'elle peut s'appliquer à quantité de monuments de *grandes pierres* étrangers à la civilisation qui éleva les dolmens, comme les obélisques d'Egypte, les autels en *ingentes lapides* de l'ancien Testament (*Deuter.*, c. 27, v. 13), sans compter les spéos de la Nubie, le temple monolithique d'Ellora dans l'Inde, etc., etc. Trop restreinte en ce qu'elle s'attache seulement à l'un des éléments de l'architecture des dolmens, etc., la dimension des pierres, tandis que l'absence de toute façon et la surface fruste et brute de ces pierres sont bien plus caractéristiques.

M. Pruner-Bey est l'auteur de cette expression de monuments *mégalithiques*; mais, d'après ce qu'il a bien voulu dire à l'auteur de cette notice, il s'était bien gardé d'y attacher un sens technique et absolu; il l'avait employée d'une manière toute relative; par exemple, en parlant des monuments mégalithiques des côtes de Bretagne, cas d'application où l'expression échappe à toute critique.

D'ailleurs, pourquoi donner un nom grec à ces monuments sur lesquels les Grecs, si l'on excepte peut-être les seuls Strabon et Arrien (Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, tome I), ont gardé un silence complet, et qu'ils n'ont probablement pas connus ou au moins remarqués?

Disons donc tout simplement : monuments de pierres brutes, frustes non façonnées, non taillées, etc.

(1) Il est donc inutile d'introduire dans le débat une nouvelle terminologie, en disant, par exemple, avec M. Boucher de Perthes que les Celtes furent les ancêtres des Gaulois : loin de mettre tout le monde d'accord, cette distinction ne peut engendrer que confusion.

druides bien loin de l'Océan, dans un bois consacré, *in luco consecrato* au pays des Carnutes (Chartres), *quae regio totius Galliae media habetur.*

Lucain dépeint ainsi le *lucus* druidique : C'est une forêt épaisse, inviolée, où ne pénétrèrent jamais les rayons du soleil, que n'ont jamais habitée les nymphes et les génies, mais qui est consacrée à des dieux barbares, et qui recèle les autels ensanglantés de ceux-ci ; forêt dont aucun arbre n'est pur de sang humain, où les oiseaux craignent de s'arrêter dans des cimes respectées par le vent et par la foudre elle-même : aux arbres de cette forêt, l'horreur est inhérente.....

Pline, de son côté, dit que les druides choisissent des forêts de chêne (*roborum eligunt lucos*), pour y cueillir le gui sacré ; enfin Tacite rapporte que Suetonius Paulinus a détruit dans l'île de Mona les bois sacrés où les druides avaient versé le sang humain dans leurs sacrifices barbares : *excisi luci sævis superstitionibus sacri.*

Jusqu'aux habitations des Gaulois, César et Strabon les placent dans les forêts : *Oppidum vocant, quum silvas impeditas vallo atque fossa munierunt.... Aedificio circumdata silva, ut sunt fere domicilia Gallorum...*

Populations essentiellement forestières, les hordes gauloises pouvaient-elles bien être allées construire tous leurs monuments en dehors des forêts ?

Cette contradiction n'a pas échappé aux savants.

L'un d'eux, Barailon, dans ses *Recherches sur quelques monuments gaulois*, etc., ouvrage écrit au commencement du XIXe siècle, se borne (p. 343) à constater la difficulté de concilier les faits et les textes ; mais il est impuissant à la résoudre, et il n'ose conclure.

Bientôt on se roidit davantage contre les étreintes de la contradiction. Le jurisconsulte Comte, dans son traité *de la Propriété*, écrit ce qui suit : « Dans les derniers temps de la république romaine, la Gaule était couverte d'immenses forêts qui ont été détruites en grande partie. Si ce fait n'était pas constaté par les écrivains romains, il le serait par les nombreux monuments des druides qui existent encore sur des plateaux complétement dépouillés d'arbres et qui se trouvaient jadis au milieu des forêts. Or, il est impossible que ces forêts situées sur les plateaux ou sur la croupe des montagnes en aient disparu, sans qu'il en soit résulté aucun effet sur les sources qui produisaient les eaux de neige et de pluie. Ces sources sont certainement devenues moins abondantes... »

Comte, on le voit, renverse les faits ; voici comment un estimable écrivain belge, lui, renverse les textes (1) :

(1) Il est à remarquer que l'erreur de cet auteur, qui écrivait encore en 1857 sur les monuments *druidiques*, sans même essayer de justifier son titre, prouve combien il était peu au courant de ce qui avait paru, même en Belgique, sur la question traitée par lui. En 1853, M. Spring

« Il me reste à éclaircir un point sur lequel les erreurs, les hypothèses gratuites ou romanesques, se sont accumulées depuis bien des siècles. Je veux parler de l'emplacement des monuments druidiques, monuments qui, selon l'opinion commune, accréditée même chez les savants, se trouvent toujours au fond des forêts les plus épaisses et les plus sombres..... J'ai peine à concevoir que l'idée se soit perpétuée jusqu'à nos jours sans trouver de contradicteurs.... Il est évident que le culte du dieu-soleil qui dominait presque toutes les cérémonies du culte du druidisme, devait obliger à bâtir les temples à ciel ouvert, et à les placer dans des lieux d'où l'on pouvait découvrir un vaste horizon. Il est évident aussi que le culte de la nature même, dans ses plus belles manifestations, ce culte d'une époque toute primitive, devait engager à choisir les sites les plus pittoresques, les plus grandioses et les plus imposants. »

Un autre texte occasionne les mêmes embarras, dès qu'on part pour l'interpréter d'une idée préconçue; Lucain parlant des idoles des Gaulois, avait dit :

Simulacra moesta deorum
Arte carent, caesisque exstant informia truncis.

Or, ces troncs d'arbre coupés, Schayes en fait, dans sa traduction, des « pierres brutes et informes ; » et un autre auteur, M. Van Overstraeten (préface de l'*Iconographie des temples chrétiens*), va jusqu'à dire que, par respect pour les arbres auxquels ils n'auraient pas voulu porter un fer profane, les Gaulois avaient des dieux en pierre!

L'impossibilité de concilier les faits et les textes, de les laisser debout en présence les uns des autres, dès qu'on voulait les rapporter les uns aux autres, n'eût-elle pas dû ouvrir les yeux, et engager à les séparer, à les distinguer, à les appliquer à des époques différentes?

Que d'indices cependant devaient donner la véritable clef de la solution, en empêchant de confondre des données inconciliables, et en leur réservant, dans la série des temps, un rôle successif et non simultané?

avait déjà écrit ce qui suit : « M. Worsaae a visité, en 1852, les principaux monuments soi-disant celtiques ou druidiques, qui existent en France, pour les comparer à ceux de la Scandinavie et des îles Britanniques qu'il venait de visiter. M. Worsaae, dans le résultat de ses recherches, démontre que les dolmens de France doivent être considérés comme des monuments de sépulture remontant à l'âge de pierre.... » (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, XX, n° 11 et 12).

Et en 1856, M. Alphonse Le Roy imprimait dans la *Revue trimestrielle*, IX° volume, p. 121, la phrase qui suit : « Les antiquaires de la Scandinavie ont partagé en trois grandes époques l'histoire des peuples primitifs : 1° L'âge de pierre, caractérisé par des instruments d'os et de pierre, et par les monuments appelés abusivement jusqu'à présent celtiques ou druidiques.... »

Le plus saillant de ces indices est l'architecture même des menhirs, des cromlechs et des dolmens.

Quels en sont les éléments? Deux lignes droites, la ligne verticale et la ligne horizontale, la supportante et le supportée, le pilier et le linteau, tout ce qu'il y a de plus rudimentaire et de plus primitif.

Aussi quels aveux précieux la contemplation de ces monuments n'arrache-t-elle pas aux partisans de l'attribution des dolmens aux Celtes?

« Quoique postérieurs aux monuments des Egyptiens et des Indous, les monuments celtiques, dit M. Van Overstraeten, leur sont bien antérieurs en théorie... »

« Un peuple qui avait de semblables monuments, dit de son côté M. Roulez (*Bull. Acad. roy. de Belgique*, XVIII, 1e, p. 647), ne devait pas être plus avancé en civilisation que les modernes sauvages de la Polynésie! »

Et cependant les auteurs anciens nous représentent les Gaulois doués d'une civilisation bien avancée : Manlius doit son surnom de Torquatus à un collier d'or enlevé à un Gaulcis. Quand Brennus réduit Rome à merci, c'est de l'or et encore de l'or qu'il lui faut. Polybe nous représente les Gaulois combattant à l'aide d'armes de fer; c'est avec des serpes d'or que leurs druides vont cueillir le gui; ils possèdent des monnaies de cuivre et d'or, ils ont des mines de cuivre, d'or, de plomb, de fer (*magnae ferrariae*); ils connaissent l'étamage et l'argenture dont ils se servent pour empêcher l'oxydation de certains métaux; environ deux siècles après César, Philostrate retrouve chez eux l'art d'émailler dont les Grecs avaient perdu la mémoire. Ils sont revêtus de broderies, de bracelets, d'anneaux, de colliers et autres ornements d'or; ils se servent de vases d'or enchâssés de pierres précieuses; ils entassent dans les sanctuaires de leurs dieux, des montagnes d'or et d'argent....

Un peuple aussi avancé dans les arts industriels ne pouvait se contenter, pour toute architecture, des dolmens et autres monuments, d'une grande puissance certes, mais en même temps, d'une simplicité si naïve et informe...

Pour ébranler le système de l'isochronisme des monuments de pierres brutes et des populations gauloises dans nos contrées, il fallait avant tout établir l'existence d'un peuple antérieur sur le même sol, et par conséquent démontrer le caractère non-autochthone des Celtes.

Déjà Ammien Marcellin (XV, 9,) avait fourni à cet égard un indice précieux. D'après lui, les druides prétendaient qu'une partie seulement de la nation gauloise était aborigène, et qu'une autre partie descendait d'émigrants que des guerres et des débordements de la mer avaient chassés du sol natal.

Mais cet indice passa inaperçu ; d'ailleurs il ne résolvait pas la question à lui seul.

Le travail de la science pour retrouver les traces de l'homme préhistorique, fut lent et laborieux.

On entendait bien parler vaguement de populations troglodytiques dont le belge Schmerling, longtemps méconnu, avait retrouvé les traces dans les grottes de la Meuse, en même temps que de Serres, Desnoyers, de Christol et autres fouillaient les cavernes de la France.

Boucher de Perthes trouvait même des débris de l'homme et de l'industrie humaine, dans le terrain antérieur à la formation moderne ; à peine fit-on attention à ses paradoxes.

On ne pouvait admettre l'existence d'un peuple antérieur aux Celtes ; pendant longtemps, et jusqu'en ces dernières années, il ne vint à l'esprit de personne, parmi nos savants, de soupçonner que les monuments dits druidiques ou celtiques pussent appartenir à des populations préhistoriques : l'archéologie, de sa nature prudente et marchant pas à pas, se défiait des hardiesses de sa sœur, la géologie, et se fit longtemps prier, avant de consentir à suivre celle-ci dans la voie de l'*archéogéologie*.

Mais soudain la vérité éclate : les savants du Nord, et à l'avant-garde l'illustre Worsaae, apprennent en 1852, aux savants français et anglais, que les dolmens abondent en Danemark, etc., et ne sont pas, par conséquent le monopole des contrées habitées jadis par les Celtes ; et bientôt ces observations sont vulgarisées en France, par M. Prosper Mérimée (*Athenæum franç.*, 1853, n° 17, p. 394-397, et *Moniteur universel* de la même année), en Belgique par M. Spring (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, XX, 3°, p. 445) (1).

(1) V. aussi, de M. Spring, un *Rapport* sur un mémoire de M. Dupont (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, 2e série, XXII, p. 9 et 10); *Sur une tête de castor trouvée à Donck*, et *Sur la période postdiluviale et sur le renne* (*ibid*, XXI, n° 2); *Sur les divers modes de formation des dépôts ossifères* dans les cavernes, à propos d'ossements découverts dans le rocher de Lives, près Namur (*ibid*, XX, n° 8); *les hommes d'Engis et les hommes de Chauvaux* (*ibid*, XVIII, n° 12).

Parmi les ouvrages belges qui se sont occupés des diverses questions traitées au Congrès de Paris, il n'est pas inutile de citer ici : de Burtin, *Mémoire sur les bois fossiles d'Altesen* (*Verhandelungen der Hollandische Maatschappij der wetenschappen*, 1781, vol. XXI) ; — Id., *Oryctographie de Bruxelles, description des fossiles, tant naturels qu'accidentels, découverts jusqu'à ce jour dans les environs de cette ville* (1784) ; — P. C. Schmerling, *Note sur les cavernes à ossements fossiles, découverts jusqu'à ce jour dans la province de Liége ;* — Id., *Notice sur les cavernes de la province de Liége* (*Bull. Société géolog. de France*, III, p. 217) ; — Id., *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans la province de Liége* (Liége, 1833) ; — Id., *sur une caverne à ossements de la province du Luxembourg* (*Bullet. Acad. de Belg.*, I, p. 6 et 8) ; — Morren, *Mémoire sur les ossements humains des tourbières de la Flandre* (*Messager des sciences historiques*, I, p. 283) ; — Id., *Notice* sur les mêmes (*Bullet. Acad. de Belg* , II, p. 110) ; — Const. Malaise, *Mémoires sur les découvertes paléontologiques faites en Belgique*

Bientôt après (1854), la découverte des cités lacustres de la Suisse appelle l'attention des hommes de science, et l'existence, par toute l'Europe, de populations primitives, diverses de mœurs et d'origine, de longtemps antérieures aux Gaulois, etc., passe à l'état d'axiome.....

Il y avait eu même une assez grande succession de ces populations. En effet, en laissant complétement de côté l'homme du terrain tertiaire, entrevu seulement comme possible, nous possédons dès à présent des renseignements scientifiques sur l'homme quaternaire, sur les troglodytes du mammouth, sur ceux du renne, puis sur l'homme de la pierre polie, sur l'homme du bronze, enfin sur l'homme du fer, lequel précéda de beaucoup la période historique.

De là, une grande division qui, sans être universelle et absolue, tend cependant à être admise comme certaine relativement à chaque zone de contrée, la division en âge de pierre, âge de bronze, âge de fer.

L'homme employa évidemment pour ses premiers outils, pour ses premières armes, ce que la nature lui offrait en abondance : la pierre. Plus tard seulement, il apprit à connaître l'usage des métaux, et tout d'abord du cuivre. « Le cuivre, dit de Caylus (1), se tire de la terre avec facilité, et on l'y trouve en parties fort étendues. Il se met fort aisément en fusion, et aucun métal ne prend mieux le moule. Aussi l'histoire apprend qu'il a été le premier et le plus généralement employé. Le fer, au contraire, n'est pas du tout apparent dans la mine ; on ne le trouve qu'en très petites parties qu'une première fonte ne sert qu'à réunir. Il faut au moins deux fois plus d'opérations pour le mettre en état d'être mis en œuvre, parce qu'on ne peut le jeter en moule que pour les ouvrages

jusqu'à ce jour (*Mémoires de la société libre d'émulation, à Liége*, 1860, p. 118, avec le rapport de MM. Bourdon, de Koninck et de Sélys, p. 108); — Id., *Note sur quelques ossements humains fossiles et sur quelques silex taillés* (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, XXIXe année, 2e série, X, p. 358); — Id., *L'homme fossile*, aperçu des principales découvertes qui tendent à prouver son existence (Bruxelles, Lacroix, 1863) ; — Id., *Sur des silex taillés* (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, 2e série, XXII, n° 8) ; — Lehardy de Beaulieu, *La caverne de Chauvaux et l'homme fossile* (*Revue trimestrielle*, XXVII, 1860) ; — Le Roy, *Sur l'origine du wallon* (*ibid*, IX, p. 121) ; — Toilliez, *Notice sur des haches en silex* (*Bull. acad. roy. de Belg.*, XIV, 1 p. 375 et XVIII, p. 662) ; — Schayes, Rapports etc. (*Ibid.*, XXIII, p. 427 et *la Belgique et les Pays-Bas*, etc., IIe édition, p. 12, note) ; — Dupont, différentes notices publiées dans les derniers *Bullet. de l'Acad. roy. de Belg.*, sur les fouilles opérées par lui dans les environs de Dinant ; — Lehon, *L'homme fossile en Europe*, Bruxelles, Muquart, 1867.

Add : Lyell (sir Ch.), *On the tertiary state of Belgium and french Flanders.* (*Quarterly journal of the geological society of London*, VIII, 277), traduit dans les *Annales des travaux publics*, IV, par Ch. Lehardy de Beaulieu et Albert Toilliez.

(1) *Recueil d'antiquités*, I. pag. 239 et *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXV, p. 111.

grossiers. Il faut donc toujours le forger, c'est-à-dire le travailler chaud et au marteau. »

Cette division en trois âges est très nettement indiquée par le poëte Lucrèce (v. 1282), en ces vers auxquels on n'a pas fait assez attention (car on ne cite généralement que le cinquième, et les premiers sont cependant bien caractéristiques) :

Arma antiqua, manus, ungues, dentesque fuerunt,
Et LAPIDES, et item silvarum fragmina ramei;
Et flamma atque ignes postquam sunt cognita primum,
Posterius FERRI vis est AERISQUE reperta.
Et prior AERIS *erat, quam* FERRI, cognitus usus;
Quo facilis magis est natura et copia major.
Aere solum terrae tractabant, aereque belli
Miscebant fluctus, et volnera vasta serebant
Et pecus atque agros adimebant; nam facile olleis
Omnia cedebant armateis nuda et inerma.
Inde minutatim processit ferreus ensis,
Vorsaque in obscoenum species est falcis ahenae,
Et ferro coepere solum proscindere terrae;
Exaequataque sunt creperi certamina belli.

Dans les temps modernes, Mercatus, médecin du pape Clément VIII (*Metallotheca Vaticana*), fit le premier observer que les prétendues « pierres de foudre » qu'on croyait des produits naturels (ce sont en partie les pierres qu'on a depuis appelées des haches celtiques, toujours par suite du préjugé réfuté plus haut), étaient des instruments dont les premiers hommes se servirent avant l'usage de l'airain et du fer. Mahudel en France, reproduisit cette remarque importante à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1734-1737, *Histoire et mémoires*, XII, p. 163).

Mais aux savants du Nord et surtout à M. Worsaae, revient l'honneur d'avoir les premiers sinon créé, au moins vulgarisé cette division des temps préhistoriques en âge de pierre, âge de bronze et âge de fer, et d'en avoir tiré des conclusions importantes pour pénétrer les secrets des premiers temps.

Chacun de ces âges subit à son tour des subdivisions selon les contrées à étudier ; l'examen de ces subdivisions ne rentre pas dans le cadre du présent travail ; il est impossible cependant de passer sous silence celles de l'âge de la pierre.

Cet âge a eu diverses phases dont il est malaisé encore de discerner les premières, selon qu'il s'agit de l'homme du terrain quaternaire ou de

(1) Les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXV(1752-1754),p.121, à propos de la trouvaille d'épées de cuivre dans le Holstein, mentionnent une lettre insérée dans les *Nova litteraria maris Balthici* de l'année 1699, où il est dit que l'usage du fer est plus récent, dans le Nord, que l'usage du cuivre. Rudbeck est cité pour être du même sentiment.

l'homme des cavernes. Elles ont néanmoins un élément commun et caractéristique, qui constitue le premier âge de la pierre, celui où l'on était parvenu seulement à dégrossir la pierre, sans l'aiguiser, sans la polir ; c'est l'âge de la pierre simplement dégrossie, de la pierre ébauchée ou comme on l'a dit, de la pierre éclatée, c'est-à-dire clivée en fragments allongés, puis façonnée en forme de coin, par l'enlèvement d'éclats à l'aide de percussions.

Pour parler d'une manière générale de toutes ces populations des instruments en pierre dégrossie, qu'il suffise de dire ici quelques mots de la civilisation des plus récentes d'entre elles, parce que c'est après celles-ci précisément que l'on voit paraître les instruments en pierre polie, en même temps que les dolmens.

Des différences notables séparent, en Europe, l'homme possédant des instruments en pierre seulement dégrossie, de l'homme aux haches en pierre polie.

Du premier, l'on a trouvé quelques types remarquables : les crânes du Neanderthal (1) et de la Naulette (2) (celui-ci trouvé en Belgique par M. Dupont), et la mâchoire de Moulin-Quignon ; l'homme de cette époque paraît se rapprocher de très près, pour les formes crâniennes, des singes anthropomorphes. Il paraît avoir été cannibale, à en croire l'exploration faite en Belgique par M. Spring de la grotte de Chauvaux entre Namur et Dinant (*Bull. Acad. Roy. de Belg.*, XX, 3°, p. 441) ; mais en même temps, il était arrivé à un degré relativement avancé dans l'art, témoin certaines représentations sur des objets en os, en corne et en ivoire, du mammouth, de l'ours des cavernes et du renne, trouvées dans les grottes ; celles-ci étaient alors les seules habitations de l'homme, qui, là seulement, à cause de l'insuffisance de ses moyens de défense, trouvait à se protéger contre les bêtes sauvages.

Puis tout à coup, sans transition, sans fusion d'une race avec celle qui la suit, cette civilisation disparaît, et l'homme de la pierre dégrossie cède complétement la place à l'homme de la pierre polie, dont les instruments se retrouvent en très nombreux échantillons dans les sépultures-dolmens.

L'homme aux armes et outils en pierre polie appartient à une race puissante qui, par des moyens inconnus, remue des blocs énormes de pierre, les transporte à de grandes distances, les dresse, les hisse les unes sur les autres ; à une race religieuse qui élève des monuments à ses morts, pour perpétuer leur mémoire, et qui, vraisemblablement, associe l'idée de la

(1) Th. H. Huxley, *Evidence as to man's place in nature* (London, 1863).

(2) *Bull. Acad. Roy. de Belg.*, XXII, p. 31, et XXIII, p. 245 (2e série).

divinité à celle de la vie future (1) ; à une race guerrière et conquérante qui se substitue brusquement à la population primitive. Cet homme de la pierre polie possède des armes perfectionnées, finies et bien affilées ; il a trouvé, par l'usure patiente et le frottement contre des pierres plus dures, le secret de donner à ses ustensiles un tranchant vif et uniforme et des faces unies et brillantes. Mais l'art, où se sont distingués ses devanciers, lui reste étranger. Si, bien rarement, les monuments de pierres brutes présentent quelques bizarres et informes dessins, la surface où ils ont été gravés, est restée fruste et les dessins suivent les anfractuosités naturelles de la pierre, qui est restée brute, comme nous les montrent les blocs du monument de Gavr'innis, moulés au musée de St-Germain. En général, et sauf de rares exceptions circonscrites à de petites étendues de pays, les crânes de la population aux instruments en pierre polie sont dolichocéphales et se distinguent par là de ceux de la pierre simplement dégrossie.

C'est ici que l'attribution aux Celtes de César, des monuments en pierres brutes, voit sa base s'ébranler de plus en plus : la race des dolmens s'étend non-seulement sur les contrées occupées par les Gaulois, mais les dolmens se retrouvent en outre (2) sur les côtes de la Baltique, en Prusse, dans le Holstein, le Portugal, la Lombardie, l'Emilie, l'Etrurie, en Algérie, dans le Caucase, la Perse, l'Inde, la Séleucie, la Syrie, la Tartarie orientale, la Palestine, et même peut-être en Amérique (3).

(1) Il faut cependant se garder de croire que les populations de la pierre ébauchée n'étaient pas religieuses. Le caveau funéraire d'Aurignac (de l'âge du renne), décrit par M. Lartet, est remarquable, dit M. Spring, en ce qu'il constitue « la plus ancienne trace de la croyance en l'immortalité de l'âme, en une vie future, puisqu'on y avait donné des armes à ceux qui partaient pour la terre des esprits. » (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, 2e série, XX, n° 8.)

(2) Ces contrées sont celles que l'on a énumérées au Congrès de Paris ; on peut y ajouter le Kamtschatka et la Chine, d'après Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes* I, Introduction ; l'Arabie (dans le Kâcim, province de Nedjed) contient aussi des dolmens et des rangées circulaires de grandes pierres, et les Arabes, dit le voyageur Palgrave, regardent ces monuments comme appartenant aux anciennes races de géants qu'ils croient avoir occupé le pays à des époques inconnues. (*Proceedings of the royal geological Society*, VIII, livraison d'avril 1864.)

(3) Le *Magasin pittoresque*, 1862, p. 170, cite des dolmens découverts au Mexique et dans l'Etat de New-York ; Gailhabaud parle de monuments semblables existant près de Rio de Janeiro. Quant aux renseignements fournis au Congrès de Paris, par M. Squier, sur les chulpas, etc., du Pérou, ils ont laissé du doute sur leur analogie avec les dolmens ; il est à remarquer notamment que le toit de ces chulpas ressemble beaucoup à celui du monument d'Amyclae dont il est question dans une des notes suivantes.

Il n'est pas jusqu'à l'Egypte (1) et à la Grèce (2) dont la civilisation remonte à une si haute antiquité, où l'on ne retrouve des traces antérieures des dolmens, traces que n'ont pu effacer complétement des siècles de splendeur artistique laissant bien loin en arrière, dans la série des temps comme dans celle des progrès artistiques, les informes essais d'architecture de la race qui éleva les monuments de pierres brutes.

Et à combien de siècles avant les Gaulois de César ne nous reporte-t-elle pas l'antériorité aux Hébreux (3), aux Egyptiens, aux Grecs dont l'histoire nous est connue!

(1) Strabon (ap. Gailhabaud, l. cit.) raconte que, voyageant en Egypte, il voyait son chemin couvert de temples consacrés à Mercure, et composés de deux pierres brutes qui en supportaient une troisième.

(2) Voici comment l'abbé Fourmont (*Mém. Acad. des inscript.*, XV, p. 402), décrit un monument en pierres brutes de la Grèce : « A Amyclae, les ronces coupées, j'aperçus une grotte d'environ 16 pieds de long sur 10 de large en dedans, mais dont le pavé n'était que d'une pierre. Quatre autres pierres faisaient le devant, le derrière et les deux côtés de ce bâtiment ; il n'était aussi couvert que d'une pierre, au-dessus de laquelle il y en avait deux autres, l'une sur l'autre en talus, comme pour faire le toit, et toutes ces pierres étaient brutes et de couleur noire. La porte étroite, et qui n'excédait pas quatre pieds en hauteur, était ménagée dans celle qui faisait le frontispice, l'on y montait par trois degrés d'une seule pierre dans toute l'étendue du bâtiment ; en sorte que ces trois pierres étaient proprement les fondations de tout cet édifice. Ces blocs qui servaient ainsi de fondements avaient au pied quatre pouces de haut ; mais ceux qui formaient le corps du bâtiment avaient cinq pieds d'épaisseur. A la vue d'un semblable édifice, nous nous rappelâmes ce que nous avions vu à la Larissa d'Argos, à l'Asty d'Athènes, à Hermioné, à l'ancienne Asina de l'Argolide, à Tyrins, à Mycène, et à beaucoup d'autres endroits de la Grèce, où nous avions trouvé de ces bâtisses que Pausanias attribue à des géants, tant elles sont énormes et d'une symétrie extraordinaire ; mais toute bizarre qu'elle est, elle s'est néanmoins soutenue jusqu'à nos jours. »

S'agit-il là d'une « allée couverte, » comme l'appelle Gailhabaud, ou d'un monument analogue aux chulpas du Pérou ? Il a paru utile, pour contrôler l'assertion de Gailhabaud, de transcrire ici tout le passage de l'abbé Fourmont.

(3) Comment, en effet, se refuserait-on à croire à l'antériorité des dolmens au peuple hébreu ? D'abord, M. Lartet fils, qui accompagnait M. le duc de Luynes dans son expédition scientifique en Orient, a remarqué un grand nombre de dolmens sur la rive gauche du Jourdain, et M. de Longpérier les a attribués aux peuples qui occupaient la Palestine avant les Juifs, comme, par exemple, les Philistins.

En outre, les Hébreux eux-mêmes ont continué à élever des monuments en pierres brutes, alors qu'ils connaissaient depuis longtemps l'usage des métaux : « Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez un monument de pierres sur le mont Hébal ; vous érigerez là

La race des dolmens dont la domination fut de longue durée, à en juger par l'étendue de ses domaines, doit avoir apparu, on l'a déjà fait pressentir, en même temps que la pierre polie qui la caractérise. C'est là un point aujourd'hui bien démontré d'après les découvertes des haches en silex poli dans les sépultures-dolmens.

Les dolmens, qu'ils aient été, ou non, couverts de tertres, sont, à n'en plus douter désormais, des tombeaux et non des autels.

Des fouilles y ont été opérées scientifiquement, et tant en Danemark qu'en France et en Angleterre, la hache en pierre polie (1) est le plus caractéristique et le plus abondant des objets accessoires découverts auprès des ossements enfouis sous les dolmens. Singulière contradiction encore inexpliquée : la pierre des instruments était façonnée jusqu'à la perfection; celle des monuments restait systématiquement fruste.

L'exhibition récente de plusieurs collections d'objets exhumés sous les dolmens et allées couvertes, a mis en évidence la corrélation des dolmens en pierres brutes et des haches en silex poli :

En tout premier lieu, au musée de Saint-Germain, près Paris, à côté des réductions des dolmens et allées couvertes de Bagneux (Maine-et-Loire), de Locmariaker, de Plouharnel, de Kercado (Morbihan), de la pierre Turquaise (Seine-et-Oise), etc., on voit le résultat des fouilles opérées; là, parmi des poteries qui ont aussi leur caractère et qui sont bien différentes des poteries fabriquées au tour par les Gaulois et les Romains, là, figure en tout premier ordre, la hache de silex poli.

En outre, l'Exposition universelle a montré les résultats de fouilles opérées dans les dolmens du Danemark par M. Worsaae, fouilles qui nous révèlent encore la hache et d'autres instruments des plus curieux en pierre polie; enfin, la même Exposition a étalé aux regards toute une collection de près de quarante coins en silex poli, trouvés récemment dans le seul dolmen de Manè-er-Hoeck, en Locmariaker.

Au musée de Saint-Germain, se trouve aussi le résultat d'une très curieuse expérience : M. Bertrand, conservateur de ce musée, a pris un

au Seigneur un autel de pierres brutes, sur lesquelles le fer n'aura point passé, » et d'après les *Mém. Acad. des inscript.*, VII, Hist. p. 19, l'autel du temple de Zorobabel était en pierres brutes, et les rabbins prétendent que les pierres qui entraient dans la structure de l'autel des Holocaustes devaient être entières, sans rupture.

(1) La hache en pierre polie se retrouve partout, jusque dans les alluvions des grands fleuves d'Amérique (*ap.* Toilliez, *Bullet. Acad. roy. de Belg.*, XIV, 1e p. 375), et le musée royal d'antiquités à Bruxelles, comme le musée d'artillerie de Paris, en possèdent de nombreux exemplaires provenant des sauvages actuels de la Polynésie, etc.

L'usage de ces instruments a même survécu à côté de l'emploi des métaux : en Sibérie (Toilliez, l. cit., p. 370), jusqu'au XVIIIe siècle, aux Antilles (Exposition de Paris, 1861), jusqu'à nos jours.

échantillon de pierre granitique analogue à celle du monument de Gavr'innis, et il a essayé d'entailler cette pierre, tant à l'aide d'instruments en bronze qu'à l'aide de coins en silex poli. Eh bien ! le bronze s'est émoussé, tandis que la pierre a bravement attaqué et entamé la pierre.

Cette expérience a donc en outre démontré l'utilité et l'emploi possible de la hache de pierre polie : M. Worsaae a, au surplus, confirmé ce point en citant des coins en silex, qui ont été trouvés, non plus dans des sépultures, mais dans les marais et tourbières, et qui étaient tout ébréchés par l'usage.

Ainsi s'évanouit le système qui voudrait uniquement voir, dans les haches de pierre polie, des symboles votifs qu'une population plus récente aurait continué à déposer dans les tombeaux en souvenir d'anciens rites, pratiqués à une époque où la pierre seule était connue (1). D'ailleurs, cette thèse des symboles votifs ne ferait que déplacer la difficulté, car ces rites conservateurs d'antiques usages, prouveraient précisément que l'origine des populations à dolmens date de l'âge de la pierre polie, et il faudrait, en tout cas, remonter à une époque où la pierre polie, encore en usage, aurait été déposée dans les tombeaux comme offrande réelle, et non fictive et symbolique.

Enfin même avec les plus grands efforts, on ne parviendrait pas, à l'aide d'une semblable thèse, à faire franchir à l'homme des dolmens la limite la plus récente de l'âge de bronze ; car il est incontestable jusqu'ici, que jamais, en Europe, le moindre fragment de fer n'est sorti du tréfonds d'un dolmen....

— On demande la permission d'insérer ici un incident épisodique, se rattachant, du reste, très directement à ce qui vient d'être dit sur l'absence du fer dans les sépultures à dolmens.

En 1851, un recueil belge de littérature légère, la *Revue nouvelle*, I, p. 383, contenait la narration suivante :

« Il existe sur les bords de la Sambre, en Hainaut, un certain village de Presles, que la tradition indique comme le lieu où César livra la grande bataille qui, par la défaite des Belges, rendit les Romains maîtres définitifs de toute la Gaule. Les savants et les académiciens contestent bien un peu la tradition.....

« Or, non loin de ce village de Presles, M. le comte d'Oultremont

(1) Exemple de cet emploi liturgique de la pierre, la circoncision qui s'opère à l'aide d'un couteau de pierre selon ce précepte de l'Ancien Testament : *Fac tibi cultros lapideos et circumcide secundo filios Israël* (Jos., V, 2 et 7). D'un autre côté, M. de Meester de Ravestein, en son magnifique musée d'Hever, près de Malines, possède des couteaux de pierre dont les Romains se servaient encore pour enlever les entrailles des victimes.

possède un magnifique château...., il chargea M. l'architecte Balat de diriger les réparations du château.

« M. Balat accepta, dressa les plans, mit à la tête de l'entreprise un homme intelligent, et ne s'en embarrassa plus.

« Dans les plans se trouvait le nivellement du terrain compris entre le château et la rivière.

« Ce nivellement ne se fit pas sans peine. On trouva des *tumuli*, de grandes tables de pierres posées horizontalement sur d'autres pierres, et sous ces tables des squelettes parfaitement conservés, *ayant aux pieds e aux mains des anneaux de fer*. C'étaient tout bonnement de magnifiques *dolmens celtiques*, les seuls que possédât notre pays, et qui, sans aucun doute, avaient dû servir d'autels de sacrifices aux druides qui se vengeaient de leur défaite sur les prisonniers romains.

« M. le comte d'Oultremont ordonna de détruire ces vilaines pierres qui empêchaient le nivellement complet, et qui ne signifiaient rien du tout; il les fit sauter au moyen de la poudre, et les débris servirent de moellons à un mur de clôture. Quant aux squelettes, on les brûla; et lorsque M. Balat revint jeter un coup d'œil sur les travaux accomplis, M. le comte d'Oultremont lui montra avec orgueil la plaine libre et unie en se vantant des difficultés qu'il avait rencontrées et surmontées si habilement. »

Eh bien, malgré l'affirmation produite au Congrès d'Anvers, qu'il existe des dessins représentant *le* dolmen et non plus *les* dolmens de Presles, ce prétendu monument n'a jamais existé, et l'acte de vandalisme imputé au comte d'Oultremont n'a pas été commis : M. Balat, membre de la commission royale des monuments, consulté sur le récit ci-dessus qui lui a été mis sous les yeux, a affirmé de la manière la plus formelle que tout s'est borné, à Presles, à la découverte de quelques squelettes enfouis sous terre, *sans tumulus ni dolmens*, et recouverts de quelques pierres, fait dont parlent déjà les *Mémoires de la société du Hainaut*, X, p. 76, cités par M. Piot, dans le 3e volume de Schayes, p. 408.

On a voulu citer ici cette histoire dans tous ses détails, pour montrer combien était fondée, au Congrès archéologique d'Anvers, la surprise de M. Worsaae entendant parler de ce prétendu dolmen et apprenant, *pour la première fois*, que des objets *en fer* avaient été découverts sous un dolmen d'Europe. Le fait doit être rayé de la série des faits scientifiques.

— Reprenons.

Si le fer ne se montre pas dans les mains de l'homme des dolmens, il n'en est pas de même du bronze (1) : on rencontre parfois le bronze dans le sol des dolmens.

(1) Sans parler de l'or qu'on retrouve parfois en même temps que le bronze. M. de Longpérier a fait remarquer aux membres du Congrès de Paris, en leur montrant des objets d'or des premiers âges, que l'or se façonne très facilement à l'aide de simples instruments en bois.

Mais il s'y présente dans des conditions vraiment particulières.

D'abord, s'il s'agit d'enterrements successifs sous un même dolmen, M. Worsaae a fait remarquer que jamais le bronze n'apparaît sinon dans les couches supérieures, c'est-à-dire dans les sépultures les plus récentes.

Ensuite les premiers exemplaires qui apparaissent ainsi, d'objets en bronze, sont des spécimens aussi parfaits que possible, démontrant, à n'en pas douter, que l'industrie des habitants, si ces instruments pouvaient lui être attribués, devrait avoir deviné tout d'un coup, dès le début, l'application de l'alliage le mieux approprié, à l'aide des procédés les plus complets, et par le moyen des moules de la forme la plus artistique.

Au contraire, les objets en bronze dont la postériorité est démontrée, portent en eux la preuve d'une décadence de la même industrie...

Qu'était-il donc arrivé ?

On n'est parvenu à expliquer l'introduction du bronze en Scandinavie, comme en Gaule, que par des relations commerciales qui auraient fait connaître tout à coup à des populations peu avancées, les ressources à tirer du mélange d'étain et de cuivre qui constitue le bronze. Puis les premiers échantillons obtenus à grand prix auraient été imités par des mains inexpérimentées... (1).

Mais n'allons pas plus loin : il semble que de tout ce qui a été publié et dit dans les derniers temps sur les commencements de l'âge de bronze, il ne résulte pas encore une lumière bien éclatante (2).

(1) La théorie du savant suédois Nilsson, vulgarisée, depuis 1862, par la *Revue des deux Mondes*, tome XLII, p. 155 et suiv., a fait l'objet principal des discussions du Congrès sur la question suivante :

« L'apparition du bronze dans l'Occident est-elle le produit de l'industrie indigène, le résultat d'une conquête violente, ou le fait de nouvelles relations commerciales ? »

M. Nilsson, on le sait, soutient que les premières haches de bronze ont été importées dans le Nord par les Phéniciens. Cette thèse a été vivement contestée, bien qu'on admette généralement que l'apparition du bronze dans l'Occident est le fait de nouvelles relations commerciales. M. Van Beneden (*Bull. Acad. roy. de Belg.*, II[e] série, XXIII, 135), paraît cependant pencher du côté de la thèse de M. Nilsson.

(2) L'auteur de la présente notice n'a pu assister à la fin des séances du Congrès de Paris, où ont été discutées notamment les deux questions que voici :

1° « Quels sont, dans les différents pays de l'Europe, les principaux caractères de la première époque du fer ? Cette époque y est-elle antérieure aux temps historiques ?

2° « Quelles sont les notions acquises sur les caractères anatomiques

Par exemple, si l'âge de la pierre dégrossie par éclats se sépare de l'âge de la pierre polie par un véritable hiatus indiquant la substitution complète d'une population à une autre, il ne paraît pas en avoir été de même entre l'âge de la pierre polie et l'âge du bronze, puisque les dolmens contiennent parfois du bronze, et que les peuples constructeurs des dolmens ont ainsi laissé leurs traces sur le sol européen jusqu'au commencement de l'âge du bronze. Qu'est-ce qui est venu, après l'inauguration de cet âge du bronze, mettre tout à coup un terme à la coutume de construire des dolmens ? C'est ce qu'il est bien malaisé de déterminer, et il semble que le dernier mot de la science est loin, bien loin d'être dit à cet égard.

Voici, bien sommairement, ce que soutiennent les derniers partisans de l'attribution des dolmens aux Celtes. Certes, disent-ils, il est devenu impossible de soutenir que les contemporains de César, avec leurs druides, élevaient encore des dolmens (1) ; mais pourquoi leurs ancêtres, appartenant à la même race, n'auraient-ils pas pu passer successivement sur le même sol, de la civilisation de la pierre polie, à celle du bronze, à celle du fer (premier âge), puis à l'époque historique, en marchant de progrès en progrès.

Si les dolmens se trouvent partout, surtout en Asie, n'appartiennent-ils pas à la grande race aryenne, et les Celtes, branche de celle-ci, n'ont-ils pas pu continuer chez eux l'usage pratiqué par leurs pères ? Pourquoi, en un mot, les monuments élevés sur la terre celtique devraient-ils être attribués à une population autre que la population celtique primitive, c'est-à-dire aux *Proto-Celtes* (comme on les a appelés) ?

Les faits, les observations présentés pour ou contre cette thèse, sont contradictoires : on n'a pas, semble-t-il, déterminé avec assez de précision l'époque précise où l'usage des dolmens a cessé pendant l'âge du bronze; on n'a pas non plus expliqué la raison pour laquelle les haches

de l'homme dans les temps préhistoriques, depuis les époques les plus reculées jusqu'à l'apparition du fer ?

« Peut-on constater la succession, surtout dans l'Europe occidentale, de plusieurs races et caractériser ces races ? »

Peut-être les discussions, de cette dernière question surtout, ont-elles établi entre les hommes des dolmens et les Gaulois au culte druidique, une distinction de races séparées l'une de l'autre par une invasion, une conquête ; peut-être la race celtique, au lieu d'apparaître déjà à l'époque du bronze, ne s'est-elle montrée que plus tard et armée du fer, dont depuis longtemps elle connaissait l'usage... Si les publications du Congrès donnent à cet égard quelques renseignements plus précis, la présente notice recevra un complément destiné à faire connaître l'état de nos connaissances sur la fin de l'époque des dolmens.

(1) Déjà le comte de Caylus (IV, p. 371) reconnaissait, que c'était bien longtemps avant César, que « les Gaulois » élevaient les dolmens.

de pierre polie, accessoires inséparables des sépultures à dolmens, ont survécu à celles-ci; comment il se fait, par exemple, que M. Joly (1) près de Renaix, a trouvé, dans un tombeau de l'époque romaine, un cercle d'instruments en pierre polie.

Tant que des notions plus positives ne seront pas fournies à cet égard, il sera possible de déterminer le commencement de l'époque des dolmens, mais non sa fin, et la thèse de l'attribution des dolmens à de problématiques Proto-Celtes, ne pourra être renversée que si, entre les Gaulois contemporains de César, et leurs devanciers de l'âge de la pierre polie et du commencement de l'âge du bronze, on trouve la preuve de quelque révolution radicale dans les populations, comme une conquête ayant refoulé vers d'autres contrées les habitants qui avaient élevé les dolmens.

Ce refoulement, M. Bertrand a cru en avoir trouvé la preuve dans les faits suivants:

1° Les dolmens s'élèvent uniquement sur les bords de la mer et des grands fleuves, dans certaines parties de l'Europe occidentale;

2° Plus l'on descend du nord vers le midi, plus les dolmens perdent en puissance; dans le midi de la France et dans le Portugal, ces monuments ne sont plus guère que des réductions des grands dolmens du nord;

3° Enfin le bronze n'apparaît que dans les dolmens du midi; ceux d'Afrique même, mais ceux-là seulement, présentent le fer et on y a découvert jusqu'à des monnaies romaines impériales.

Mais le système fort ingénieux de M. Bertrand a été ébranlé, par cette affirmation très pertinente de M. Worsaae, qu'une fouille opérée scientifiquement, sous sa direction et sous ses yeux, en une sépulture à dolmen du Danemark, lui avait révélé la présence d'instruments en bronze; et que des faits analogues, constatés antérieurement, mais considérés jusqu'à présent comme douteux, avaient été depuis cette révélation admis comme certains.

En outre la prétendue émigration des peuples à dolmens le long des côtes occidentales de l'Europe est également combattue par l'allégation de nombreux savants qui ont singulièrement reculé (2) vers l'est et le centre de l'Europe la ligne au delà de laquelle, d'après M. Bertrand, l'on ne rencontre plus de dolmens: on a notamment parlé de monuments semblables dans les Vosges, au midi de Berlin, etc. etc., tandis que

(1) *Messager des sciences historiques*, 1845, p. 100 et 102. Le *Journal des beaux-arts*, 1861, p. 177, rapporte l'étonnement des savants français, au musée de Namur, où des silex taillés se trouvent à côté d'armes de fer, provenant des mêmes tombeaux que celles-ci, etc.

(2) V. une observation analogue de M. de Caumont, XXXI° *Congrès archéologique de France*, p. 51.

la ligne de M. Bertrand se dirige de Marseille sur Bruxelles, et exclut tout ce qui se trouve à sa droite.

Enfin, en ce qui concerne l'Algérie, où les populations à dolmens auraient été refoulées, et où elles se seraient éteintes à une époque relativement moderne, en pleins temps historiques, est-il bien certain, malgré la précision des observations faites par M. Féraud sur les dolmens d'Afrique, est-il bien certain que les habitants de cette contrée, à l'époque romaine, n'ont pas choisi d'antiques dolmens pour y établir de nouveau des sépultures ?

Il est fort difficile, on le voit, d'admettre comme établi scientifiquement, le fait de l'anéantissement ou de l'expulsion des races à dolmens à un moment déterminé, et le temps n'est pas encore venu de condamner définitivement le système protoceltique, si on peut l'appeler ainsi.

Le seul point tout à fait certain aujourd'hui, est que les dolmens n'ont pas été élevés par les Celtes de César, et par leurs druides (1); ces monuments remontent à une époque très reculée, que des siècles séparent de l'époque historique ; ils existent dans une tout autre région de la Gaule que celle où César a rencontré les Gaulois, et le silence des historiens sur les dolmens s'explique même seulement par la circonstance que les dolmens ne jouaient absolument aucun rôle dans la vie des nations avec lesquelles le peuple roi s'est trouvé en contact.

L'attention est appelée sur ces intéressantes questions qui se dégagent peu à peu de l'obscurité où elles se trouvaient encore enveloppées il y a très peu d'années ; dans chaque pays de l'Europe, s'établit, par la force même des choses, une sorte d'enquête ayant pour but d'élucider les faits locaux.

(1) Voici ce que le comte de Caylus, allant beaucoup plus loin que dans son IVe volume, dit (VI, p. 386) des alignements de Carnac en Bretagne : « Je suis bien éloigné d'attribuer ces monuments aux Gaulois. L'on ne peut guère douter que l'usage n'ait été apporté par des hommes venus par mer et qui se sont établis sur les côtes sans pénétrer que médiocrement dans les terres. Les Gaulois ne peuvent y avoir aucune part, car il est constant qu'étant maîtres de l'intérieur du pays, ils auraient élevé quelques-unes de ces pierres en plusieurs endroits du continent, et l'on n'en a jamais trouvé que dans quelques provinces situées sur le bord de la mer, ou du moins qui en sont peu éloignées. » De Caylus donne encore à l'appui de son opinion très fondée pour les dolmens de la Gaule, d'autres développements inutiles ici : il suffit de citer les lignes ci-dessus pour montrer combien est inexplicable l'aveuglement du système attribuant les dolmens aux druides, système dont la base était ébranlée dès le premier moment où l'on commença à s'occuper scientifiquement des monuments de pierres brutes.

On remarquera aussi l'analogie du système de M. Bertrand avec celui qu'a présenté de Caylus, VI, p. 368, où il attribue les monuments en pierres brutes « à des *hommes du Nord,* dont la tradition aurait été perdue du temps de César. »

